

Manifeste pour un milieu de travail sain à CBC/Radio-Canada

Nous, employé-es de CBC/Radio-Canada et membres du STTRC–CSN, brisons le silence pour demander publiquement un changement radical dans l’approche de la société d’État envers ses salarié-es. Nous voulons mettre fin au climat suffocant qui mine notre travail et qui sévit dans de nombreux secteurs de la société d’État, et ce, à travers le Québec et le Canada.

La Société Radio-Canada a comme mission première de renseigner, d’éclairer et de divertir le public afin de renforcer les cultures québécoise et canadienne. Dans cet esprit, elle doit faire en sorte que toutes ses pratiques de gestion soient traversées par une adhésion réelle et complète au principe fondamental du respect des droits de la personne.

Toutes et tous autant que nous sommes, nous avons à cœur l’existence du diffuseur public et son avenir. C’est grâce à la qualité de notre travail et de celui de tous les employé-es qui nous ont précédés-es que la société d’État a pu s’illustrer au fil des ans et partager un patrimoine riche et varié. Les efforts de chacune et de chacun, sans exception et tous corps de métier confondus, ont conduit à la production de petits bijoux tant à la radio et à la télévision que sur le Web. Ceux-ci ne connaissent pas uniquement la notoriété au Québec et au Canada : ils rayonnent également sur la scène internationale.

Malheureusement, la gestion déficiente de CBC/Radio-Canada lui fait perdre de son lustre et lui cause de sérieux problèmes de rétention de personnel et de recrutement. Au cours des dernières années, des cas largement médiatisés ont fait état de pratiques marquées par le mépris, l’intimidation et la violence verbale qui ont provoqué de profondes blessures chez des membres du personnel. Le cas de la station de Québec constitue un exemple éloquent où les insultes, les commentaires dégradants, le langage ordurier, le favoritisme, la manipulation, les propos discriminatoires sont monnaie courante. D’autres équipes ont également vécu des situations semblables. À cela s’ajoute le fait qu’une proportion importante des employé-es du réseau français ne sentent pas d’ouverture de la direction face aux idées ou aux opinions qui sortent du moule de la majorité, ni de volonté de favoriser l’inclusion des différents groupes au sein de son effectif, selon les résultats d’une enquête récente.

Or, malgré les plaintes visant notre employeur, celui-ci n’a jamais cru bon de remettre en question ses méthodes afin de changer sa culture organisationnelle, sauf dans le cas d’une poignée de projets portés par quelques gestionnaires faisant preuve de leadership et des employés-es motivés à changer les choses. Il est invraisemblable et d’une infinie tristesse que de telles situations se produisent dans les coulisses de ce grand producteur et diffuseur public.

Certains d'entre nous taisent depuis trop longtemps les attaques dont ils font l'objet au quotidien. À présent, la coupe est pleine et le silence n'est plus envisageable. Les plaintes de harcèlement ne peuvent plus être traitées par des mesures disciplinaires à la pièce. Plus encore, les solutions aux problèmes de gestion qui sévissent à CBC/Radio-Canada ne peuvent plus être envisagées uniquement du point de vue de l'employeur. Une réflexion en profondeur doit être entreprise de façon paritaire. Les problèmes de fond qui existent dans l'ensemble des secteurs de la société ne se régleront que par une collaboration sincère entre les employé-es, les cadres, la direction et le syndicat.

Le travail que nous devons effectuer ensemble est de première importance.

Notre syndicat, le STTRC–CSN, place le respect de l'intégrité physique et psychologique des individus au sommet de son échelle de valeurs.

Appuyé par nous toutes et tous, il investira toute l'énergie et les ressources nécessaires pour renouveler la dynamique des relations de travail à Radio-Canada. La tâche sera complexe, mais il est indispensable de s'y attaquer dès maintenant.

Nous exigeons de notre employeur sa plus entière collaboration pour favoriser la mise en place de pratiques et de mécanismes de gestion qui préserveront notre santé et notre sécurité au travail. Nous ne tolérerons plus les comportements qui peuvent mettre notre intégrité physique et psychologique en jeu et demandons à CBC/Radio-Canada de faire de même.

Notre droit à la dignité et à la sécurité, ainsi que notre liberté de nous associer pour les défendre, sont garantis par les grandes chartes qui fondent les droits et libertés des citoyennes et citoyens du Québec et du Canada et soutenus par la *Déclaration universelle des droits de l'homme*.

- Nous avons le droit d'être respectés sans redouter de représailles pour la simple et unique raison que nous veillons à assurer notre bien-être lorsque nous travaillons.
- Nous avons le droit de dénoncer les situations inadmissibles dont nous sommes victimes ou témoins sans subir de menaces ni d'intimidation.
- Nous avons le droit de venir au travail et d'en repartir le cœur léger sans avoir été perturbés par des commentaires blessants et insidieux.
- Nous avons le droit de nous impliquer syndicalement sans redouter des effets négatifs sur l'évolution de notre carrière.

- Nous sommes en droit de nous attendre à une attitude constructive de notre employeur et d'aspirer à un traitement bienveillant de sa part.
- Nous avons le droit de refuser le harcèlement et l'abus de pouvoir.
- Nous avons le droit à la dignité et au respect de notre intégrité au travail.

Debout et fiers, nous déclarons que nous méritons mieux. Beaucoup mieux.